



JEUDI 5 JUIN 2025

MONT-LIÉBAUT EN PLEIN RENOUVEAU : PAS-DE-CALAIS HABITAT ET LA VILLE DE BÉTHUNE ORGANISENT UNE VISITE DE QUARTIER

Ce jeudi 5 juin, Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat et Conseiller départemental délégué au logement et à l'habitat, Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, et Hakim Elazouzi, Adjoint au maire, se sont réunis pour une visite du quartier du Mont-Liébaud afin de faire le point sur les réhabilitations et d'échanger avec les habitants, accompagnés par l'équipe de proximité de l'agence du Mont-Liébaud.

Cette visite s'inscrit dans la volonté commune du bailleur social et des élus de mener à bien le programme de réhabilitation du quartier du

Mont-Liébaud tout en renforçant la cohésion sociale et la sécurité des habitants. Elle a notamment permis de mettre en lumière les actions de proximité prévues en 2025 liées à l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) : ramassage des encombrants, chantier d'insertion, mis à disposition de locaux, etc.

Une première halte était consacrée à la réhabilitation en cours des 16 logements collectifs de la résidence du 25/27 boulevard de

Varsovie - isolation de la toiture et des façades, remplacement des menuiseries extérieures, amélioration des logements et des parties communes - suivie d'un échange avec les habitants.

Direction ensuite le 9/11/13 boulevard de Luxembourg où 30 logements collectifs de type T3 font l'objet d'une réhabilitation complète : fin des travaux prévue pour fin juin et résidentialisation durant l'été. La délégation a visité un appartement-témoin, puis est passée devant un chantier en cours au 7 bis boulevard de Luxembourg (tour de La Poste).

La visite s'est poursuivie par la découverte de travaux menés dans le cadre de la TFPB en lien notamment avec l'association d'insertion ACI ARC.

Enfin, la balade de quartier s'est clôturée par un échange lors d'un « Café des habitants » organisé par l'association ALIM (Association d'animations et de loisirs intergénérationnels du Mont-Liébaud).

Jean-Louis Cottigny, Président de Pas-de-Calais habitat et Conseiller départemental délégué au logement et à l'habitat, souligne : *« En investissant plus de 15 millions d'euros dans la réhabilitation du Mont-Liébaud, nous affirmons notre engagement à réhabiliter les logements, sécuriser les bâtiments ainsi qu'à renforcer la cohésion sociale ».*

Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, confirme : *« la Ville de Béthune soutient pleinement ces opérations de rénovation, essentielles pour redonner aux habitants du Mont-Liébaud un cadre de vie apaisé et chaleureux ».*

Les chantiers de réhabilitation du Mont-Liébaud

Ces chantiers représentent un investissement total de 15 millions d'euros pour Pas-de-Calais habitat.

En parallèle, le bailleur réalise des travaux de maintenance sur le quartier du Mont-Liébaud pour un montant de 423 684 euros en 2024 et 2025.

25/27 Boulevard de Varsovie

La résidence du 25/27 boulevard de Varsovie fait l'objet d'une réhabilitation de 16 logements collectifs, avec un investissement global de 2,02 millions d'euros (soit 126 125 € par logement).

Les subventions accordées s'élèvent à 152 000 € de l'État et 96 000 € de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR).

Les travaux en cours, dont la fin est programmée pour octobre 2025, comprennent :

l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment (isolation de la toiture-terrasse, isolation extérieure des façades, réfection de l'étanchéité), le remplacement des menuiseries extérieures et la rénovation de l'ensemble des parties communes (interphonie, entrées, installations électriques, escaliers, locaux collectifs). Dans chaque logement, les installations électriques sont refaites, les équipements sanitaires sont remplacés (dont les meubles évier), les revêtements de sols souples des salles de bains et des WC sont remis à neuf, les portes palières sont remplacées et la ventilation mécanique contrôlée (VMC) est modernisée.

9/11/13 Boulevard de Luxembourg

Au 9/11/13 boulevard de Luxembourg, 30 logements collectifs de type T3 bénéficient d'une réhabilitation globale pour un montant de 2,4 millions d'euros (80 000 € par logement). La résidence reçoit une subvention de 240 000 € de la CABBALR, 156 000 € de l'ANRU et 150 000 € du Fonds européen FEDER. Parmi les travaux achevés fin juin 2025, on compte : l'isolation complète de la toiture-terrasse avec réfection de l'étanchéité, l'isolation extérieure des façades, le traitement de la dalle haute des caves, le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en place d'une ventilation collective basse consommation. Les parties communes sont remises à neuf : changements des portes des halls d'entrée, installation d'un portier à contrôle d'accès, rénovation des sols, murs et plafonds, amélioration de l'éclairage et rénovation des colonnes d'eau. À l'intérieur de chaque logement, les portes palières sont remplacées, les installations électriques refaites, la VMC modernisée, les appareils sanitaires et les faïences renouvelés, les revêtements de sol sont changés et les plafonds sont remis en peinture.

7 bis Boulevard de Luxembourg

Le 7 bis boulevard de Luxembourg, comprenant 31 logements collectifs de types T2, T3 et T4, a démarré ses travaux le 14 avril 2025 par une phase de désamiantage.

Cet ensemble représente un investissement de 2,5 millions d'euros (83 213 € par logement), financé en partie par 124 000 € de subvention de l'État et 15 363 € de subvention du Département du Pas-de-Calais. La livraison est prévue au premier trimestre 2026.

Les opérations réalisées portent sur l'amélioration de l'enveloppe : isolation et étanchéité des toitures-terrasses, isolation extérieure des façades, isolation du plafond des caves, remplacement des menuiseries extérieures (y compris les volets roulants).

Les parties communes sont rénovées : électricité des communes refaite, remise à neuf des portes d'entrée, embellissement des murs, sols et plafonds, installation d'un nouveau système d'interphonie, réfection des rampes d'accès et des boîtes aux lettres.

À l'intérieur des logements, les installations électriques sont reprises, les équipements sanitaires sont changés (notamment les meubles évier), les sols souples des salles de bains et des WC sont remplacés, les portes palières sont renouvelées et la VMC est modernisée.

17 rue de Schwerte

Dans le cadre du dégrèvement TFPB, le bâtiment du 17 rue de Schwerte a fait l'objet de travaux pour un montant total de 267 142 €.

Les interventions comprenaient le remplacement des portes palières et du bloc porte de l'entrée, la mise en place de la vidéophonie et l'embellissement des parties communes.

Par ailleurs, un local technique a été transformé en local associatif mis prochainement à la disposition de la Ville de Béthune.

24/25 Rue de Budapest – Le domaine du Prieuré

Dans le cadre du programme ANRU, la résidence autonomie existante « Les Sorbiers » (60 logements répartis entre la rue de Moscou et le boulevard de Varsovie) sera démolie pour laisser place à une nouvelle résidence dénommée « Le domaine du Prieuré », située au 24 et 25 rue de Budapest.

Le projet, dont les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) ont démarré fin avril 2025, prévoit l'accueil de 69 logements neufs : 52 T1 bis (37 m²) et 17 T2 (40 m²), soit une augmentation de 15%

de la capacité par rapport à la configuration antérieure.

Les futurs logements bénéficieront d'espaces communs partagés, notamment une salle de restauration de 156 m² avec cuisine, un espace sportif, un espace numérique, des locaux administratifs et un espace extérieur privatisé comprenant une terrasse et un jardin potager. L'investissement total pour ce chantier s'élève à 8 millions d'euros (hors mobilier et équipements annexes), avec le soutien financier de plusieurs partenaires : 511 420 € du Département, 414 000 € de la CABBALR, 200 000 € de la CARSAT et 192 000 € de l'ANRU. La livraison est programmée pour début 2027.

Résidence Bristol

La résidence Bristol, composée de 61 logements collectifs (T1, T1 bis, T3, T4, T5) répartis sur deux bâtiments, a débuté ses travaux en mars 2025 pour une durée de 18 mois, avec une livraison attendue fin 2026. L'investissement atteint 5,35 millions d'euros (126 125 € par logement), subventionnés pour 579 000 € par l'État. Les opérations de réhabilitation incluent : l'amélioration de l'enveloppe (réfection et isolation des toitures, isolation des façades et du plafond des caves), le remplacement des menuiseries extérieures, la rénovation des parties communes (électricité, embellissement des murs, sols et plafonds, nouveau système d'interphonie) et la modernisation des logements (refonte des installations électriques, remplacement des équipements sanitaires et des sols souples dans la cuisine, la salle de bains et les WC, remplacement de la VMC et mise en peinture des boiserie neuves).

B É T H U N E
SMART CITY

Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de près de 40 000 logements répartis sur 215 communes, dans lesquels 79 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 28 agences et 13 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12

www.pasdecalais-habitat.fr

